

Ville Nature & Histoire Allennes

Les Marais Infos

Mensuel d'information

allennes.fr

 ville-allennes-les-marais

JANVIER



EDITO



PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des évènements

PAGE 3

-Portail famille

-Accueil de loisirs d'HIVER

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Rappel recrutements accueil de loisirs 2024

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h

03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE
EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**

Les travaux d'amélioration de la circulation dans la commune ont commencé au mois de décembre par la rue du Marais et plus particulièrement par la modification du rond-point de la Vierge et dureront jusqu'en avril en se poursuivant par la rue Franche. Nous rappelons que ces travaux résultent du plan de circulation élaboré avec la MEL et discutés en conseil citoyen, pour prendre en compte l'avis de personnes non élues et non techniques. Ils se poursuivront par la rue du Commandant Cousteau et se termineront en 2026 par la rue du Général de Gaulle et rue Sonnevile. Les rues Franche et Cousteau seront alors en sens unique avec un espace distinct réservé aux cyclistes, le but étant de limiter la circulation dans la rue de Verdun. A terme, la circulation sera limitée à 30 km/h sur toute la commune et la priorité à droite sera généralisée. Ces travaux occasionneront une gêne momentanée, mais le cycliste ainsi que le piéton devraient retrouver un peu de sérénité et de sécurité dans leurs déplacements.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



Calendrier des Evènements

Démocratie participative

Le CEJ : Contrat Engagement Jeune

Public cible :

Les jeunes de 16-25 ans (jusque 29 ans pour les jeunes TH), ni étudiant, ni en formation et présentant des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Principe : Permettre l'accès à l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes par 3 leviers :

- Un accompagnement individuel et intensif de 6 à 12 mois (exceptionnellement 18 mois).
- Un programme de 15 à 20 heures d'activités par semaine.
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros permettant de sécuriser financièrement le jeune durant son parcours.

Organisation :

Durant son contrat d'engagement, le jeune bénéficie d'un accompagnement renforcé et individualisé par un conseiller dédié.

Le programme des activités est construit avec le jeune en fonction de ses besoins. Des ateliers sont proposés en interne (emploi, projet, santé) et des mises en relation sont proposées sur des solutions structurantes (formation, PMSMP, emploi, accompagnement délégué).

L'application CEJ est utilisée comme outil d'échange avec les jeunes mais également comme outil de planification des activités.

Références : *Impulsions Métropole Sud*
202 bis rue Louis Braille 59790 Ronchin
Tél 0320974320



SAMEDI 3 FEVRIER 2024

Le COMITE DE SOLIDARITE d'Allennes-les-Marais lance sa **BRADERIE EN SALLE** qui se déroulera à la salle Léo Lagrange rue de Verdun de 8h à 13h.

Vous pouvez y participer en louant une ou plusieurs tables à **4 euros l'unité**.

Alors n'attendez pas pour réserver en retournant le bulletin d'inscription (flyer joint dans ce flash info), que vous pourrez aussi trouver sur le site : allennes.fr ou à votre disposition en mairie, entièrement complété, accompagné de votre règlement **avant le 25 janvier 2024** au Comité de Solidarité – mairie – 26 rue Franche – 59251 ALLENES-LES-MARAIS.

ATTENTION : la vente ne s'adresse pas aux professionnels.

« ASSOCIATION MANDARINE VOTRE MUTUELLE COMMUNALE »

« Une mutuelle santé de plus en plus lourde dans le budget des ménages. Depuis quelques années, maintenant, nous vous avons mis à disposition une mutuelle dédiée aux ALLENNOIS à travers l'Association MANDARINE.

Sachez que vous pouvez toujours bénéficier de ce service et ainsi vous permettre de comparer avec votre mutuelle actuelle sans aucun engagement de votre part.

Pour cela le correspondant de l'Association Mandarine tient une permanence en Mairie tous les 2èmes vendredis du mois sur rendez-vous (ainsi pas d'attente).

Vous pouvez contacter Mr Philippe DETAY
au 06 49 67 78 14 ou par mail à
pdetay.mandarine@orange.fr.

N'hésitez pas, votre correspondant Association MANDARINE saura vous orienter au mieux de vos intérêts. »



La facture correspondant aux activités périscolaires de **DECEMBRE 2023** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES D'HIVER

DU 26 FEVRIER AU 1^{ER} MARS

Les inscriptions s'effectueront impérativement sur le « portail famille » du **15 janvier au 28 janvier inclus**.

ATTENTION : PLACES LIMITEES

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fin du délai d'inscription au portail.

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.



POLICE MUNICIPALE

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **MARDIS 9 janvier et 30 janvier de 14h15 à 16h** à la salle « COLUCHE ».

RAPPEL

ACCUEILS DE LOISIRS 2024

RECRUTEMENT ANIMATEURS(TRICES) ET DIRECTEURS(TRICES)

Des dossiers de candidature au poste d'animateur(trice) et de directeur(trice) pour les accueils de loisirs 2024 sont d'ores-et-déjà à votre disposition.

A retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune, ils doivent être retournés complétés en mairie au plus tard pour le **15 janvier 2024 impérativement**.

En 2024, les accueils de loisirs auront lieu en :

- Hiver : du 26 février au 1^{er} mars 2024
- Printemps : du 22 avril au 3 mai 2024
- Été : du 8 juillet au 26 juillet 2024
du 5 août au 23 août 2024

-Automne : A déterminer...

bafa.ufcv.fr
Rejoins-nous sur Génération Bafa !

PASSE TON BAF
DEVIENS ANIMATEUR-RICE

Allennes les Marais organise le **BAFA 1** du 24 février au 2 mars 2024 (formule externat ou demi-pension) inscriptions et renseignements auprès du service jeunesse Benjamin Deschamps 06.86.27.84.85 cej@allennes.fr



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Info Horaires : Lundi 22 janvier la bibliothèque fermera à 18h00.



Samedi 20 et dimanche 21 janvier : Nuits de la lecture.

A cette occasion, nous invitons les enfants de 1 à 6 ans à découvrir en famille un parcours ludique autour des livres de l'auteure Delphine CHEDRU. Cette exposition interactive est prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord. Lieu : salle D. Sicot-Coulon accessible uniquement en chaussures de sport ou en chaussettes (enfants et adultes) selon les créneaux suivants :



1-3 ans : samedi 20 et dimanche 21 entre 9h et 11h30

3-6 ans : samedi 20 entre 13h30 et 16h30

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeu 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Programmation cinéma

VENDREDI 12 JANVIER

20H30



Les trois mousquetaires : Milady

SAMEDI 20 JANVIER

14H30



Wonka

SAMEDI 27 JANVIER

14H30



Wish, Asha et la bonne étoile

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Lors du dernier conseil municipal, le groupe EPA est revenu sur le dossier du restaurant scolaire, pour regretter que la municipalité n'ait pas intégré de panneaux photovoltaïques en toiture afin de satisfaire une partie de la consommation d'énergie. Cependant il a dénoncé à maintes reprises le coût soi-disant exorbitant de ces travaux (ce qui est totalement faux quand on calcule le ratio prix/m²). Ajouter des panneaux photovoltaïques aurait eu un coût supplémentaire compris entre 200 et 300 000 euros ! Alors ? Trop cher ou pas assez cher ? Pour des économies et amortissements qui n'auraient pas été immédiats. Il s'agit d'une occasion de critiquer une fois de plus les choix de la municipalité, qui ne correspondent pas aux leurs. Notre but était d'abord le confort des enfants et du personnel. Rien ne nous empêche, si la loi nous y oblige, d'en rajouter le moment venu si c'est opportun. Par contre, faire les travaux en différentes phases, aurait engendrer non seulement un surcoût mais aussi un allongement de la gêne qu'occasionne inévitablement des travaux dans une enceinte scolaire.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Y a-t-il un élu en charge de l'environnement ? Oui, du moins sur le papier, comme d'ailleurs il existe une élue chargée de l'animation et la culture !!! En réalité il suffit de regarder l'état de nos espaces verts et la propreté de la commune pour se poser la question, sans parler de l'abandon pur et simple de l'entretien de la boucle de randonnée et de l'étang. Si seulement nous pouvions nous consoler en participant aux animations organisées par la commune, mais là encore il faut se rendre à l'évidence rien + rien = rien. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les associations qui ont fait que le téléthon retrouve sa place dans les activités allennoises annuelles incontournables. Nous vous souhaitons une bonne année 2024.